



JUIN 2026

Charte pour l'équité, l'accessibilité et l'inclusion dans le sport et l'activité physique



ÉQUITÉ. ACCESSIBILITÉ. INCLUSIVITÉ.
UN ENGAGEMENT COLLECTIF

Préambule

Le sport et l'activité physique contribuent au développement d'une communauté en santé et active. Ils favorisent le bien-être, le dépassement de soi, la persévérance, le respect, le sentiment d'appartenance et le développement de liens durables entre les personnes.

La Ville de Blainville reconnaît que chaque personne devrait pouvoir pratiquer un sport ou une activité physique dans un environnement accueillant, sécuritaire et respectueux de sa réalité.

Convaincue que ces valeurs contribuent à la qualité de vie de sa communauté, la Ville souhaite promouvoir une culture où l'équité, l'inclusivité et l'accessibilité sont au cœur de cette vision.

Par cette Charte, elle réaffirme sa volonté de faire du sport et de l'activité physique des espaces où ces valeurs se traduisent concrètement au bénéfice de l'ensemble de la communauté.

Déclaration

La Ville de Blainville reconnaît le sport et l'activité physique comme de puissants moteurs de santé, de bien-être, d'épanouissement, d'inclusion et de cohésion sociale.

Elle est convaincue que chaque personne doit pouvoir participer pleinement à la pratique d'un sport ou d'une activité physique, quels que soient son âge, son genre, ses capacités ou sa réalité.

Elle s'engage à faire de l'équité, de l'inclusivité et de l'accessibilité des principes qui orienteront durablement ses décisions et ses actions, en agissant concrètement pour réduire les obstacles à la participation, à la persévérance et à l'épanouissement, afin que le sport et l'activité physique soient des espaces où chacune et chacun puisse vivre pleinement leurs bienfaits.

Les principes fondateurs

1. Des infrastructures accessibles et inclusives

Blainville s'engage à maintenir et améliorer ses installations sportives afin qu'elles soient accessibles et inclusives pour toutes et tous, de manière à offrir des environnements adaptés aux différentes réalités et favorisant une participation équitable.

2. L'égalité et l'équité dans le sport

Blainville s'engage à promouvoir l'égalité et l'équité dans le sport en offrant à toutes et à tous des possibilités de participation, de développement et de réussite adaptées à leur réalité. Consciente que certains groupes peuvent rencontrer davantage d'obstacles, la Ville mettra en œuvre des actions favorisant un accès équitable aux infrastructures, aux programmes, aux occasions de développement et à la prise de décision.

3. L'équité dans l'accès aux programmes

Aucun enfant ni adulte de Blainville ne devrait être exclu du sport et de l'activité physique pour des raisons économiques, physiques ou sociales. La Ville s'engage à développer des programmes adaptés, des tarifications inclusives et des partenariats qui réduisent les barrières à la participation, tout en favorisant la persévérance et la réussite sportive, afin de soutenir un accès équitable et durable à la pratique du sport et de l'activité physique.

4. La représentation et la reconnaissance

Blainville s'engage à reconnaître, valoriser et faire rayonner la diversité de ses athlètes. Chaque parcours sportif mérite d'être célébré et d'inspirer. La Ville favorise une représentation inclusive, notamment par la mise en valeur d'athlètes ambassadeurs, afin que cette diversité soit pleinement visible et reconnue à sa juste valeur.

5. Une vision qui rayonne

Nous croyons que les valeurs d'équité, d'inclusivité et d'accessibilité prennent toute leur force lorsqu'elles sont portées collectivement.

La Ville de Blainville poursuivra sa collaboration avec les organismes sportifs, les établissements d'enseignement, les municipalités de la région et l'ensemble de ses partenaires afin de partager les bonnes pratiques, d'encourager les initiatives porteuses et de contribuer à faire progresser l'équité, l'inclusivité et l'accessibilité dans le sport et l'activité physique.

6. La reddition de comptes

La Ville publiera annuellement un bilan de ses actions en matière d'équité, d'accessibilité et d'inclusion, accompagné d'un portrait de la participation sportive. Cet exercice permettra aux citoyennes et citoyens de mesurer les progrès accomplis, tout en favorisant la transparence, l'amélioration continue et une prise de décision éclairée.